

A.L.E.C.

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 2000 €

Siège social : 1188 Avenue du Comté de Nice
34080 Montpellier

RCS de Montpellier N° 799 850 219 (2014 B 207)

PROCES VEBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DU 30 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le trente juin à 10 heures, Les associés de la SARL A.L.E.C., dont le siège social est sis 1188 Avenue du Comté de Nice, MONTPELLIER (34080) se sont réunis sur la convocation écrite qui leur a été faite par le gérant.

Il a été dressé une feuille de présence, qui a été émarginée à l'entrée de la séance par tous les associés présents et mandataires et tous les associés représentés.

Monsieur Frédéric DAURES préside la séance en sa qualité de gérant majoritaire associé unique.

Le gérant constate que la feuille de présence, certifiée exacte par l'ensemble des associés, fait ressortir que les associés présents ou représentés possèdent plus de trois quarts des parts.

En conséquence, l'assemblée réunissant le quorum requis peut valablement délibérer.

Le gérant ouvre la séance et rappelle l'ordre du jour :

- Rapport de gestion sur les comptes de l'exercice 2025
- Approbation de ces comptes et du rapport de gestion
- Rémunération de gérance

Tous les porteurs de parts, quel que soit le nombre de leurs parts peuvent prendre part au vote. Puis, le gérant dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée la feuille de présence à l'assemblée à laquelle sont joints les pouvoirs des associés représentés, le texte des projets de résolutions ainsi que l'ensemble des comptes et inventaires et le rapport de gestion soumis à l'assemblée par le gérant.

Le gérant déclare alors la discussion ouverte. Après avoir rappelé que ces différents documents ont été tenus à la disposition des associés au siège social à compter de la convocation de l'assemblée, le gérant, ouvre les discussions.

Personne ne demandant la parole, les résolutions suivantes sont mises aux voix :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire approuve la convocation écrite qui lui a été faite par le gérant.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve le rapport de gestion, ainsi que l'inventaire et les comptes de l'exercice 2025 tels qu'ils ont été présentés par la gérance et qui font apparaître, pour ledit exercice, un déficit de 12 893 €.

L'assemblée approuve les opérations traduites par ces comptes et accomplies par la gérance au cours de l'exercice écoulé.

En conséquence l'assemblée générale donne quitus entier à la gérance de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice de la manière suivante :

La somme de : -12 893 € au report à nouveau

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Monsieur Frédéric DAURES percevra une rémunération de 50 000,00 € net à titre de rémunération de gérance pour l'année 2026.

L'assemblée générale décide de ratifier la rémunération brute allouée au Gérant au cours de l'exercice 2025 pour un montant de 51 300 euros.

Il est précisé qu'aucun dividende n'a été distribué lors des trois précédents exercices et qu'aucune distribution ne sera effectuée au titre de l'année 2025.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire, L'assemblée approuve et donne pouvoir au gérant

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CLOTURE

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée. De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal lequel, après lecture, a été signé par les associés.


Frédéric DAURES -

FD

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Si PME innovantes :

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime) :

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société	SARL A.L.E.C.		
Adresse du principal établissement	1188 AVENUE DU COMTE DE NICE 34080 MONTPELLIER		
Adresse du siège social, si différent			
Ancienne adresse en cas de changement			
RÉGIME FISCAL DES GROUPES	Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante		
Pour les sociétés filiales, désignation, n° d'identification et adresse du lieu d'imposition de la société mère			

B - ACTIVITÉ

Si vous avez changé d'activité

☐

Activités exercées :

ETUDE ET INSTALLATION MAT TRAITEMENT D

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 - Résultat fiscal

Bénéfice imposable au taux normal	0	Bénéfice imposable à 15 %	Déficit	12 893
-----------------------------------	---	---------------------------	---------	--------

Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %

2 - Plus-values

PV à long terme imposables au taux de 15 %

PV à long terme imposables au taux de 19 %	Autres PV imposables au taux de 19 %
PV à long terme imposables au taux de 0 %	PV exonérées (art. 238 quindecies)

3 - Abattements sur le bénéfice et exonérations (Les montants ne doivent pas être retranchés des résultats de C-1 et C-2)

Entreprise nouvelle (art. 44 sexies)		Jeune entreprise innovante (art. 44 sexies-0 A)	
Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)		ZFU - Territoire entrepreneur (art. 44 octies A)	
Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)		Société d'investissements immobiliers cotée	
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	
Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	
Zone France ruralités revitalisation (art. 44 quindecies A)		Autres dispositifs	
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	

4 - Option pour le crédit d'impôt outre-mer

dans le secteur productif, art. 244 quater W

5 - Contribution exceptionnelle sur l'IS (CES)

Chiffre d'affaires

Base d'imposition

Taux d'imposition

6 - Contribution pour les grandes entreprises de transport maritime (CTM)

Base d'imposition

Taux d'imposition

D - IMPUTATIONS

1 - Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.

2 - Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité. Total figurant au cadre VII du formulaire n°2066.

E - CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS

Recettes net. soumises à la contrib. 2,5%

F - COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

Votre comptabilité est-elle informatisée ?	oui	Si oui, nom du logiciel utilisé :	Plateforme Comptable
			ECF
Nom et adresse :			
- du Comptable :	Indép.	SAS EUREX STATUO CONSEIL 149 Avenue du Golf de Massane 34670 BAILLARGUES	
- du Conseil :			
- du prestataire :			

Certifié conforme
Par la gérance
JAMES FREDERIC
le 30/06/2026

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Annexe à la déclaration N°2065
Exercice clos le 31/12/2025

Néant ☐

G - RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

1 - Montant global brut des distributions :	- Payées par la société elle-même	
	- Payées par un établissement chargé du service des titres	
2 - Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou à des avantages dont la société ne désigne pas le(s) bénéficiaire(s)		
3 - Montant des prêts, avances, acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts		
4 - Montant des autres distributions :		
5 - Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %		
6 - Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 %		
7 - Montant des revenus répartis	TOTAL (1 + 2 + 3 + 4)	

H - RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Nom, prénoms, domicile et qualité (associé, associé gérant) :	SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
			À titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	À titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		À titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes ⑤ et ⑥	
				Indemnités forfaitaires	Rembour-sements	Indemnités forfaitaires	Rembour-sements
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧
DAURES FREDERIC GERANT	100	2025	51 300				

I - DIVERS

Nom et adresse du propriétaire du fonds (en cas de gérance libre)			
Adresses des autres établissements			

J - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

Rémunérations :	- Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)		
	- Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages		
MVLT imposées	à 0 %	à 15 %	à 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

K - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

① BILAN SIMPLIFIÉ

Exercice clos le 31/12/2025

Néant ☐

ACTIF	Brut ①		Amort. Provisions ②		Net 31/12/2025 ③
Immobilisations incorporelles : - Fonds commercial	010		012		
- Autres	014		016		
Immobilisations corporelles	028	15 720	030	9 545	6 175
Immobilisations financières (1)	040	1 680	042		1 680
(5) TOTAL I	044	17 400	048	9 545	7 855
Stocks matières premières, appro., en cours de production	050	17 320	052		17 320
Stocks marchandises	060		062		
Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
Créances clients et comptes rattachés (2)	068	13 905	070		13 905
Autres créances (3)	072	4 674	074		4 674
Charges constatées d'avance	092	888	094		888
Valeurs mobilières de placement	080		082		
Disponibilités	084	163	086		163
TOTAL II	096	36 951	098		36 951
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	110	54 350	112	9 545	44 806

PASSIF	31/12/2025	
Capital social ou individuel	120	2 000
Écarts de réévaluation	124	
Réserve légale	126	200
Réserves réglementées	130	
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres)	131	132
Report à nouveau	134	12 854
Résultat de l'exercice	136	-12 893
Subventions d'investissement	137	
Provisions réglementées	140	
TOTAL I	142	2 160
Provisions pour risques et charges	TOTAL II 154	
Emprunts et dettes assimilées (4)	156	10 563
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)	164	
Fournisseurs et comptes rattachés (4)	166	15 968
Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)	169	1 176
Comptes courants d'associés	173	100
Autres dettes	175	13 042
Produits constatés d'avance	174	
TOTAL III	176	42 645
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	180	44 806

Renvois :

(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195
(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immo. acquises	182 690
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	(5) Prix de vente hors TVA des immo. cédées	184 4 000

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ
DE L'EXERCICE (en liste)

Exercice clos le 31/12/2025

Néant

A - RÉSULTAT COMPTABLE										31/12/2025	
Ventes de marchandises							209		210		
Production vendue biens							(dont export et livraisons intracommunautaires) 215		214		
Production vendue services							217		218	292 221	
Production stockée									222	-63 600	
Production immobilisée									224		
Subventions d'exploitation reçues									226		
Autres produits									230	5 172	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)									232	233 793	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)									234		
Variation de stock (marchandises)									236		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)									238	97 565	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)									240	10 163	
Autres charges externes (dont crédit-bail mobilier 3 934 immobilier)									242	60 712	
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle) CFE et CVAE							243	1 274	244	4 836	
Rémunérations du personnel									250	71 859	
Cotisations sociales (dont cotisations personnelles de l'exploitant)							380	13 046	252	14 519	
Dotations aux amortissements (dont amortissement du fonds de commerce)							255		254	4 649	
Dotations aux dépréciations									256		
Autres charges : - Dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger							259		262	325	
- Dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles							260				
Total des charges d'exploitation (II)									264	264 628	
1 - Résultat d'exploitation (I - II)									270	-30 835	
Produits financiers									III 280	107	
Produits exceptionnels									IV 290	17 976	
Charges financières									V 294	141	
Charges exceptionnelles : - Dont amort. des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 oct.)							VI		300		
- Dont amort. except. de 25% des const. nouvelles (art. 39 quinquies D)											
Impôts sur les bénéfices									VII 306		
2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)									310	-12 893	
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable (col. 1), déficit comptable (col. 2)							312		314	12 893	
Rémunérations et avantages personnels non déductibles							316				
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles							318				
Provisions non déductibles							322				
Impôts et taxes non déductibles							324				
Divers dont intérêts excédentaires comptes courants d'associés		247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC		248		330			
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				(Part de loyers dispensés de réintégration)		249		251			
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								997			
Déductions											
Entreprise nouvelle (art. 44 sexies)		986		ZFU - Territoire entrepreneur (art. 44 octies A)		987		342			
Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdec.)		127		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		138					
Investissement et souscription outre-mer		344		Jeune entreprise innovante (art. 44 sexies A)		989					
Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		991		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdec.)		993					
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		992		Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)		345					
Zone France ruralités revitalisation (art. 44 quindecies A)		181									
Divers, dont :											
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		655		Créance report en arrière du déficit		346		350			
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		643		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		645					
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		647		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		648					
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		649		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)		990					
				Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)		641					
Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs Bénéfice colonne 1, déficit colonne 2							352		354	12 893	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)								356			
Déficits antérieurs reportables				(dont imputés sur le résultat)					360		
Résultat fiscal après imputation des déficits Bénéfice colonne 1, déficit colonne 2							370		372	12 893	

③ IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

Exercice clos le 31/12/2025

Néant ☐

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code General des impôts)				Désignation de l'entreprise :		A.L.E.C.											
I - IMMOBILISATIONS																	
Actif immobilisé		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale							
										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice							
Immobilisations incorporelles		400		402		404		406									
- Fonds commercial		410		412		414		416									
- Autres		420		422		424		426									
I m m o b i l i s a t i o n s c o r p o r e l l e s	- Terrains	430		432		434		436									
	- Constructions	440	4 571	442		444		446	4 571								
	- Installations techniques matériel et outillage industriels	450	8 697	452		454		456	8 697								
	- Installations générales agencements divers	460	12 075	462		464	12 075	466									
	- Matériel de transport	470	3 910	472	690	474	2 148	476	2 452								
	- Autres immobilisations corporelles	480	1 680	482		484		486	1 680								
Immobilisations financières		490		492		494		496									
TOTAL		490	30 933	492	690	494	14 223	496	17 400								
II - AMORTISSEMENTS																	
Immobilisations amortissables				Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice							
Fonds commercial				495		497		498		499							
Autres immobilisations incorporelles				500		502		504		506							
I m m o b i l i s a t i o n s c o r p o r e l l e s	- Terrains	510		512		514		516									
	- Constructions	520		522		524		526									
	- Installations techniques matériel et outillage industriels	530	1 041	532	935	534		536	1 976								
	- Installations générales, agencements, aménagements divers	540	5 349	542	942	544		546	6 291								
	- Matériel de transport	550	10 163	552	1 590	554	11 753	556									
	- Autres immobilisations corporelles	560	2 243	562	1 182	564	2 148	566	1 277								
TOTAL				570	18 797	572	4 649	574	13 901	576	9 545						
III - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES (19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR)																	
Nature des immobilisations	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession	Plus ou moins-values												
					Court terme	Long terme											
						19%	15% ou 12,8%	0%									
	1	2	3	4	5	6	7	8									
FIAT FIORINO	12 075	11 753	322	4 000	3 678												
TOTAL		578	12 075	580	11 753	582	322	584	4 000	586	3 678	581		587		589	
Plus-values taxables à 19% (1)				579		Régularisations	590		583		594		595				
TOTAL				596	3 678	585		597		599							

④ RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Exercice clos le 31/12/2025

Néant ☐

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies A bis du CGI)	Désignation de l'entreprise : A.L.E.C.
--	--

I - RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A - NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentation : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées :	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation :	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B - MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C - VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
		Dotations		Reprises			
Fonds commercial	681		683		Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
Autres immobilisations incorporelles	700		705				
Terrains	710		715				
Constructions	720		725				
Inst. techniques mat. et outillage	730		735				
Inst. générale, agencements, amén. div.	740		745				
Matériel de transport	750		755				
Autres immobilisations corporelles	760		765				
TOTAL	770		775		Total à reporter ligne 322 du tableur n°2033-B		780

II - DÉFICITS REPORTABLES

- Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	982		- Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982Bis	
- Nombre d'opérations sur l'exercice	982Ter		- Déficits imputés	983	
- Déficits reportables	984		- Déficits de l'exercice	860	12 893
Total des déficits restant à reporter				870	12 893

III - DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives				381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'art. 154bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325		- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Montant de la TVA collectée				374	53 274
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378	12 514
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397	

IV - TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social	690		Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social	691	
Revenu brut social (si le montant est négatif)	692		Revenu brut social (si le montant est positif)	693	51 300

⑤ DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Exercice clos le 31/12/2025

Néant ☐

Déclaration des effectifs			
Effectifs moyens du personnel :	376	1	
dont apprentis	657	1	
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		
Calcul de la valeur ajoutée			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	292 221	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	3 678	
TOTAL I	106	295 899	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante y compris les plus-values de cessions d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	1 172	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial	113		
Variation positive des stocks	111		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL II	144	1 172	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	121	97 565	
Variation négative des stocks	145	73 763	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	44 971	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	818	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	3	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante	150		
TOTAL III	152	217 120	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL GÉNÉRAL (I + II - III)		137 79 951
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).	117	79 951	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono-établissement au sens de la CVAE	020	☒	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	295 899	
Effectifs au sens de la CVAE	023		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026		
Période de référence	du 01/01/2025	au	31/12/2025
Date de cessation	186		

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Néant ☐

N° SIREN		799850219			
Dénomination de l'entreprise		A.L.E.C.			
Adresse :	- N°, Type et nom de voie	1188 AVENUE DU COMTE DE NICE			
	- Code postal / Ville	34080	MONTPELLIER		
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	901		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	902	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	903	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	904	100
Nombre total d'associés ou actionnaires (lignes 901 + 903)	905	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes (lignes 902 + 904)	906	100

Forme juridique			Dénomination				
N° SIREN (si société établie en France)					% de détention		Nb de parts ou d'actions
Adresse :	N° et voie					Pays	
	Code postal		Commune				

Titre (1)	M	Nom de famille / Prénom		DAURES FREDERIC			
Nom d'usage				% de détention	100.00	Nb de parts ou d'actions	100
Naissance :	Date	03/04/1969	N° Département	48		Pays	FR
	Commune	MARVEJOLS					
Adresse :	N° et voie	1188 avenue du Comité de Nice				Pays	FR
	Code postal	34080	Commune	MONTPELLIER			

⑦ FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)
Exercice clos le 31/12/2025

Néant ☒

N° SIREN	799850219
Dénomination de l'entreprise	A.L.E.C.
Adresse :	- N°, Type et nom de voie 1188 AVENUE DU COMTE DE NICE
	- Code postal 34080
	- Ville MONTPELLIER

Nombre total de filiales détenues par l'entreprise :	
--	--

Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention	
Adresse :	N° et voie		Pays	
	Code postal	Commune		

DONNÉES D'IDENTIFICATION

Exercice clos le 31/12/2025

A - IDENTIFICATION DU DÉCLARANT			
Forme juridique / Dénomination		SARL A.L.E.C.	
Complément de dénomination			
N° SIREN ou IDSP		799850219	
N° de Téléphone			
Adresse	- N°, Type et nom de voie	1188 AVENUE DU COMTE DE NICE	
	- Complément de distribution		
	- Lieu-dit, hameau		
	- Code postal / Ville	34080	MONTPELLIER
Référence d'obligation fiscale		IS1	Code activité NAF 7112B
Fait le	04/05/2026	A Montpellier	
Signataire	Civilité, nom et prénom	M DAURES	FREDERIC
	Qualité	Geérant	

B - IDENTIFICATION DU CONSEIL	
Forme juridique / Dénomination	
Complément de dénomination	

C - RÉGIME FISCAL	
Catégorie fiscale	BI Catégorie fiscale BIC
Régime fiscal	RS régime réel simplifié
Code IS/IR-BIC (si catégorie fiscale = BIC/IS)	IS Impôt sur les sociétés
Cession/cessation d'activité ou Décès de l'exploitant	

D - PÉRIODES	
Date de début de l'exercice ou période N	01/01/2025
Date de clôture de l'exercice ou période N	31/12/2025
Durée de l'exercice ou période N	12
Date d'arrêté provisoire des comptes	
Date de clôture de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	31/12/2024
Durée de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	12

E - MONNAIE	
Code monnaie	EUR